

FORTES CHALEURS : LA VILLE DE LYON CONTINUE DE SE MOBILISER

Cette semaine, la Ville de Lyon est de nouveau confrontée à un épisode de fortes chaleurs : ce midi, un placement en vigilance orange canicule a été annoncé, avec des températures pouvant atteindre jusqu'à 38°C ce dimanche 21 juin. Alors que la canicule devrait se poursuivre au cours de la semaine prochaine, la municipalité adapte son organisation afin de maintenir la sécurité de l'ensemble des habitantes et des habitants. Pour ce faire, la Ville de Lyon anticipe des mesures correspondant à un niveau d'alerte renforcé : Lyonnaises et Lyonnais pourront profiter de la gratuité des musées municipaux du samedi 20 juin au lundi 22 juin inclus.

De nouvelles mesures déployées

La municipalité rappelle le déploiement de son plan « Objectif fraîcheur », dispositif de lutte contre les fortes chaleurs destiné à informer, sensibiliser, accompagner les personnes les plus vulnérables et proposer des solutions concrètes de rafraîchissement à l'ensemble des habitantes et habitants.

Compte tenu de l'épisode caniculaire prolongé, la Ville de Lyon prévoit de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- La gratuité de trois musées municipaux, climatisés, à partir de ce samedi 20 juin, sur leurs horaires d'ouverture habituels (Gadagne, musée d'Art contemporain, et le musée des Beaux-Arts) ;
- L'ouverture prolongée des grands parcs : jusqu'à 23h30 au parc de la Tête d'Or, jusqu'à minuit aux parcs Blandan et de Gerland.

Des lieux frais mis à disposition de toutes et tous

Dans le cadre du dispositif « Objectif fraîcheur », la Ville de Lyon a mis à jour la carte des lieux frais accessibles gratuitement aux habitantes et habitants. **Plus de 700 lieux frais, en intérieur comme en extérieur, sont aujourd'hui recensés sur le territoire** : parcs, jardins, bibliothèques, musées, équipements municipaux, cours végétalisées ou encore espaces ombragés.

Cette offre est également enrichie par des initiatives associatives, notamment celle de l'association **Oasis solidaire - Petits Frères des Pauvres**, qui déploie depuis 2024 un recensement des lieux frais susceptibles d'accueillir des personnes âgées ou en situation de vulnérabilité.

Un dispositif de veille à destination des plus fragiles

Le fichier des personnes vulnérables recense les personnes âgées et en situation de handicap souhaitant être veillées lors des périodes de fortes chaleurs. Pendant les épisodes de canicule, des **appels réguliers sont réalisés par le CCAS de la Ville de Lyon** pour vérifier que les personnes vont bien et rappeler les conseils pour éviter la déshydratation. Toutes les informations sur le site internet de la Ville de Lyon.

Une Fête de la musique adaptée aux fortes chaleurs

Pour que l'accès à la culture et aux événements dans l'espace public se poursuivre malgré les fortes chaleurs annoncées, la Ville de Lyon adapte les conditions d'organisation de la Fête de la musique :

- Les scènes labellisées bénéficieront **d'espaces ombragés, avec des horaires majoritairement prévus à partir de 18 heures.**
- Des consignes spécifiques ont été transmises aux organisateurs afin de renforcer la prévention : **rappel des gestes de protection face à la chaleur ; information sur les points d'eau et fontaines à proximité ; adaptation des plannings de montage pour les entreprises mobilisées ; protection renforcée des équipes techniques et des agents municipaux** (avec notamment la mise à disposition d'eau).

Par ailleurs, certains événements pourront être ajustés ou annulés si les conditions de sécurité ne permettent pas leur maintien. Ainsi, le premier groupe programmé place Charles-de-Gaulle devant l'Auditorium est annulé en raison des contraintes horaires.

Contacts presse

Ville de Lyon - Léa PUGNIET - lea.pugnet@mairie-lyon.fr - 06 79 70 30 34

Communiqué de presse

Lyon, le 18 juin 2026

La Ville invite chacune et chacun à adopter les gestes simples pour se protéger : s'hydrater régulièrement, éviter les expositions prolongées au soleil, privilégier les zones ombragées et rester attentif aux personnes les plus fragiles.

[Plus d'informations sur le site internet de la Ville de Lyon.](#)